



LA MÉTHODE MIYAWAKI
DES **FORÊTS URBAINES** AU CANNET DES MAURES



Les forêts Miyawaki

CONTEXTE



Dans le cadre de sa **politique de développement durable** et dans une volonté de transition écologique et énergétique, la commune du Cannet des Maures continue ses actions d'amélioration du cadre de vie par la mise en œuvre de son **programme ville verte**. Ainsi, afin de créer un îlot de fraîcheur, un projet participatif, financé entièrement par la mairie, de plantation d'une mini forêt urbaine va se dérouler au Clos d'azur dès Octobre 2021. Encadrée et pilotée par les services *Espaces verts* et *Environnement*, les scolaires vont être conviés pour participer à la plantation.

Plus de 600 arbres vont être plantés sur 200m² dans le respect de la méthode des mini-forêts initiée par Akira Miyawaki. La volonté municipale est de multiplier ces espaces au sein de tout le territoire cannois.

CI-CONTRE : LE DR AKIRA MIYAWAKI. CRÉDIT : YOSHITOMO TANAKA / ATMOS.EARTH .

LA MÉTHODE MIYAWAKI KÉSAKO ?



Le docteur Akira Miyawaki qui nous a quitté cette année est **botaniste japonais expert** en écologie végétale, spécialiste des graines et de l'étude de la naturalité des forêts. Sa méthode vise à **créer de petites forêts urbaines**, en favorisant l'émergence d'une communauté végétale locale, adaptée au terrain où elle est plantée. Les principes sont les suivants :

- **Planter en grande densité**, avec trois arbres au m², cela favorise la communication racinaire, limite la croissance d'herbes adventives et crée une situation de compétition vertueuse pour la lumière favorisant une croissance accélérée des arbres;

- **Sélectionner des espèces** d'arbres et arbustes adaptées au lieu : frêne érable, cerisier, merisier, chêne, cormier...

- **Installer des jeunes plants** favorisant l'enracinement et adaptant parfaitement leur physiologie à l'environnement.

LES AVANTAGES DE CE PROCÉDÉ

- **Croissance rapide** les premières années, permettant de tendre vers des forêts avec une croissance accélérée par dix dans des conditions favorables
- **Biodiversité importante** (jusqu'à *20) et évoluant avec la forêt
- Baisse de la température de l'ordre de 2°C
- Limitation du bruit
- Amélioration de la **qualité de l'air**
- **Régénération** des sols
- Infiltration de l'eau
- Facilité de mise en œuvre, faible coût et faible entretien
- Chantier participatif avec la population
- Possibilité de se servir de ce projet comme vecteur d'éducation au développement durable et sensibilisation à l'environnement

CALENDRIER DE MISE EN OEUVRE

Du 15 octobre au 22 octobre : Préparation du sol avec incorporation d'amendements naturels (compost, terreau, fumier, paillage bois...)

Du 25 octobre au 11 novembre : Plantations et finalisation de l'espace

CONTACTS UTILES

VILLE LE CANNET DES MAURES
PÔLE URBANISME ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Tél. 04 94 50 06 04

environnement@lecannetdesmaures.com

SUIVEZ L'ACTUALITÉ
DU CANNET DES MAURES



www.lecannetdesmaures.com